



LA VALLÉE DE LA SEINE : UNE DESTINATION TOURISTIQUE MAJEURE ET INTERCONNECTÉE AUX MULTIPLES FACETTES

Suite à l'extension en 2023 du périmètre du CPIER, la Vallée de la Seine correspond désormais à l'intégralité des régions Île-de-France et Normandie.

2024 constitue une année touristique exceptionnelle pour la Vallée de la Seine. En effet, tandis que la Normandie célébrait le 80^e anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie, l'Île-de-France accueillait les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en faisant de la Seine la principale vedette de la cérémonie d'ouverture.

La Vallée de la Seine occupe une place de choix dans le tourisme national et international avec la première destination touristique mondiale : Paris, devant Dubaï, Madrid et Tokyo¹. D'autre part, les nombreuses infrastructures de transports de voyageurs (aéroports, gares, ports de croisières, escales fluviales, etc.) tissent autant de connexions au sein-même du territoire que vis-à-vis de l'extérieur. Enfin, la Vallée de la Seine se caractérise par une grande diversité de sites remarquables, notamment ceux liés à l'impressionnisme. Leurs qualités architecturales et paysagères, ainsi que leurs collections de premier ordre, confèrent au territoire une identité unique.

¹ Étude 2023 de l'organisme britannique Euromonitor.



128 sites majeurs

de + de 100 000 visiteurs
dont 40 sites de + de 500 000 visiteurs



46 100 euros

retombées économiques
de la Seine à Vélo par km/an



108 millions

de nuitées en hébergements
touristiques marchands



30 millions

de nuitées en locations de
meublés entre particuliers



510 000

emplois touristiques en 2023

CALENDRIER DES GRANDS ÉVÈNEMENTS EN 2024

Juin : 80^e anniversaire du Débarquement²

L'anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie a attiré entre le 1^{er} et le 9 juin, plus de **755 000 visiteurs**, dont plus de la moitié de touristes internationaux (56,6 %). Les touristes et excursionnistes présents sur la période ont d'ailleurs réalisé **2,5 millions de visites**. Les établissements hôteliers sur la zone ont enregistré un **taux d'occupation de 90,1 %**, soit une hausse de 10 points par rapport à la même période en 2023.

Juillet - Août : Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024³

Les JOP ont joué un rôle de catalyseur de l'activité touristique en Île-de-France et ainsi conforté la médaille d'or de la Région Île-de-France sur la scène touristique mondiale. Entre le 24 juillet et le 11 août, **4 millions de touristes** ont visité Paris, soit une hausse de 15 % par rapport à la même période en 2023. Le **taux d'occupation des hôtels à Paris** a presque atteint les **90 %** sur la période.

² Bilan de fréquentation du 80^e anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie - Normandie Tourisme.

³ Communiqué de presse Bilan estival des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 - Choose Paris Région.

1 - LA VALLÉE DE LA SEINE AU CŒUR DE DEUX DESTINATIONS TOURISTIQUES INTERNATIONALES MAJEURES

Les sites culturels et touristiques

Une offre touristique variée

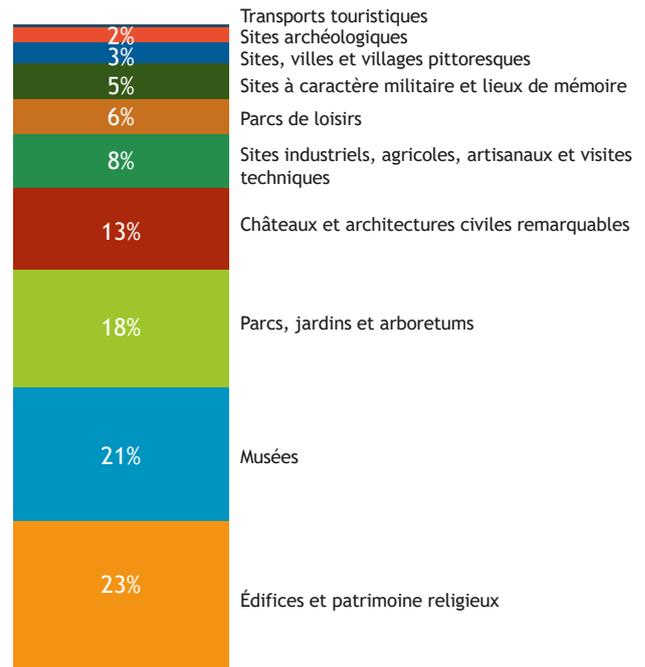
La Vallée de la Seine offre aux visiteurs une grande variété de sites culturels et touristiques. Numériquement, les édifices et sites religieux (715) sont les plus nombreux, juste devant les musées (632) et les parcs, jardins et arboretums (561). Si les sites à caractère militaire et les lieux de mémoire ne représentent que 5 % des sites culturels et touristiques du territoire, le tourisme de mémoire constitue le premier motif de visites en Normandie.

Les sites culturels et touristiques rayonnants

Les régions Île-de-France et Normandie comptent **128 sites majeurs**, accueillant chacun plus de 100 000 visiteurs par an, dont **40 sites nationaux et internationaux**, accueillant pour leur part, plus de 500 000 visiteurs. L'ensemble des sites majeurs ont été visités par **près de 99 millions de personnes par an** entre 2022 et 2023. Les musées représentent plus d'un tiers des sites majeurs, suivis des parcs de loisirs.

Les sites culturels et touristiques de la Vallée de la Seine

Source : Datatourisme 2024



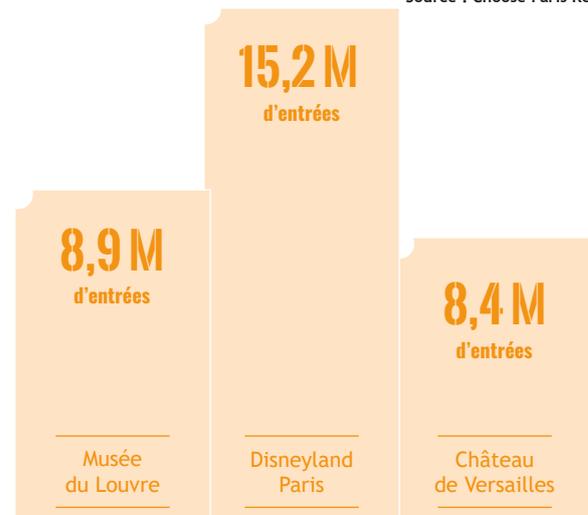
Sites touristiques majeurs de Normandie

en 2023
Source : Normandie Tourisme



Sites touristiques majeurs d'Île-de-France

en 2023
Source : Choose Paris Région



La Vallée de la Seine, berceau de l'impressionnisme

En 2024, a été célébré le **150^e anniversaire de la naissance de l'impressionnisme**. Par ses paysages pittoresques et sa lumière changeante, la Vallée de la Seine a vu naître et s'épanouir le mouvement impressionniste, héritage culturel et artistique dont jouissent aujourd'hui la Normandie et l'Île-de-France.

Les deux régions comptent ainsi **52 sites intérieurs** (musées, ateliers, etc.), **6 sites extérieurs** et **19 parcours et itinéraires**, répartis de manière homogène le long de la Seine et générant chaque année **6 millions de visites**. Le musée d'Orsay, le musée de l'Orangerie ainsi que la maison et les jardins de Claude Monet figurent parmi les plus illustres sites impressionnistes, tant en notoriété qu'en fréquentation. Riches d'un patrimoine commun unique, les acteurs du territoire se fédèrent autour de la feuille de route 2021-2025, issue du contrat «Normandie - Paris Île-de-France : Destination impressionnisme» signé en 2014.

Mouvement artistique reconnu et aimé internationalement, l'impressionnisme constitue un atout majeur pour le tourisme et l'économie de la Vallée de la Seine. Principalement décrit au travers de ses plus célèbres peintres (Monet, Renoir), il est très apprécié des touristes français comme de la clientèle étrangère⁴. Les sites impressionnistes de la Vallée de la Seine bénéficient ainsi d'un **excellent taux de satisfaction**, ce qui contribue à un **potentiel de revisite important** : plus d'un visiteur sur deux souhaite revenir. De plus, l'impressionnisme constitue un **levier d'attractivité auprès de nouveaux touristes amateurs de séjours culturels**, pour lesquels il est le premier mouvement pictural spontanément cité⁵.

La répartition équilibrée des sites impressionnistes à forte fréquentation et notoriété entre la Normandie et l'Île-de-France témoigne de la dynamique touristique interrégionale à l'œuvre. L'impressionnisme participe ainsi au renforcement d'une **identité touristique unique et commune «Vallée de la Seine»**, irriguant l'ensemble du territoire interrégional.

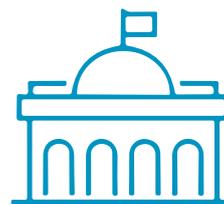
⁴ Étude de connaissance des clientèles des sites impressionnistes en Normandie et en Île-de-France menée par BVA Xsight entre juillet et octobre 2023, financée par Choose Paris Région, le CRT Normandie Tourisme et la Région Normandie.

⁵ Étude d'image et de notoriété de la Destination Impressionnisme menée par Audirep, avril 2023, financée par Choose Paris Région, le CRT Normandie Tourisme et la Région Normandie.



Sites impressionnistes les plus visités

en 2023
Source : Choose Paris Région et
Normandie Tourisme



Musée d'Orsay

3,9 M de visiteurs



Musée de l'Orangerie

1,2 M de visiteurs



Maison et jardins
de Claude Monet

767 000 visiteurs

Les hébergements touristiques marchands

L'Île-de-France et la Normandie comptent 3 260 hôtels, dont 75 % situés en Île-de-France, 385 campings, dont 80 % en Normandie et 335 hébergements collectifs de tourisme (villages vacances, auberges de jeunesse, résidences de tourisme, etc.). Cela représente **15 % des hébergements touristiques marchands de France métropolitaine**.

Avec près de 108 millions de nuitées, les régions Île-de-France et Normandie enregistrent **un quart des nuitées réalisées en France métropolitaine** en 2023. Environ 70 % des nuitées en hébergements touristiques marchands sont réalisées dans l'hôtellerie.

La fréquentation des hôtels revenue à la normale

Après avoir connu une baisse de plus 60 % entre 2019 et 2020, la fréquentation des hôtels a progressivement repris entre 2020 et 2023 jusqu'à retrouver les niveaux précédant l'épidémie du COVID-19. Si l'Île-de-France a enregistré une diminution simultanée des nuitées en hôtels des touristes français et internationaux entre 2019 et 2020, la Normandie a connu, sur la même période, une légère hausse (10 %) des nuitées françaises, bénéficiant ainsi d'un regain du tourisme de proximité.

Origine des touristes hébergés dans l'hôtellerie

En Vallée de la Seine, les nuitées dans l'hôtellerie sont majoritairement réservées par des touristes internationaux à 53%. Ces derniers proviennent essentiellement d'Europe (60 %), principalement du Royaume-Uni, d'Allemagne et d'Espagne. Ce taux est cependant à nuancer au regard du rayonnement international de la capitale. En effet, en Normandie, plus de 75% des nuitées hôtelières sont réalisées par des touristes français.

L'offre d'hébergements touristiques marchands (hôtels, camping, etc.) et non marchands (résidences secondaires) est inégalement répartie à l'échelle de la Vallée de la Seine. Les taux d'intensité d'hébergements touristiques⁶ les plus élevés sont enregistrés le long du littoral. Les deux départements comptabilisant le taux le plus fort, avec **plus de 50 lits pour 100 habitants**, sont normands, à savoir **le Calvados et la Manche**.

On observe également dans le Perche, une intensité d'hébergements touristiques importante, quasiment exclusivement due à la forte proportion de résidences secondaires et à la faible densité de population.

Les locations de meublés entre particuliers : un marché en pleine expansion

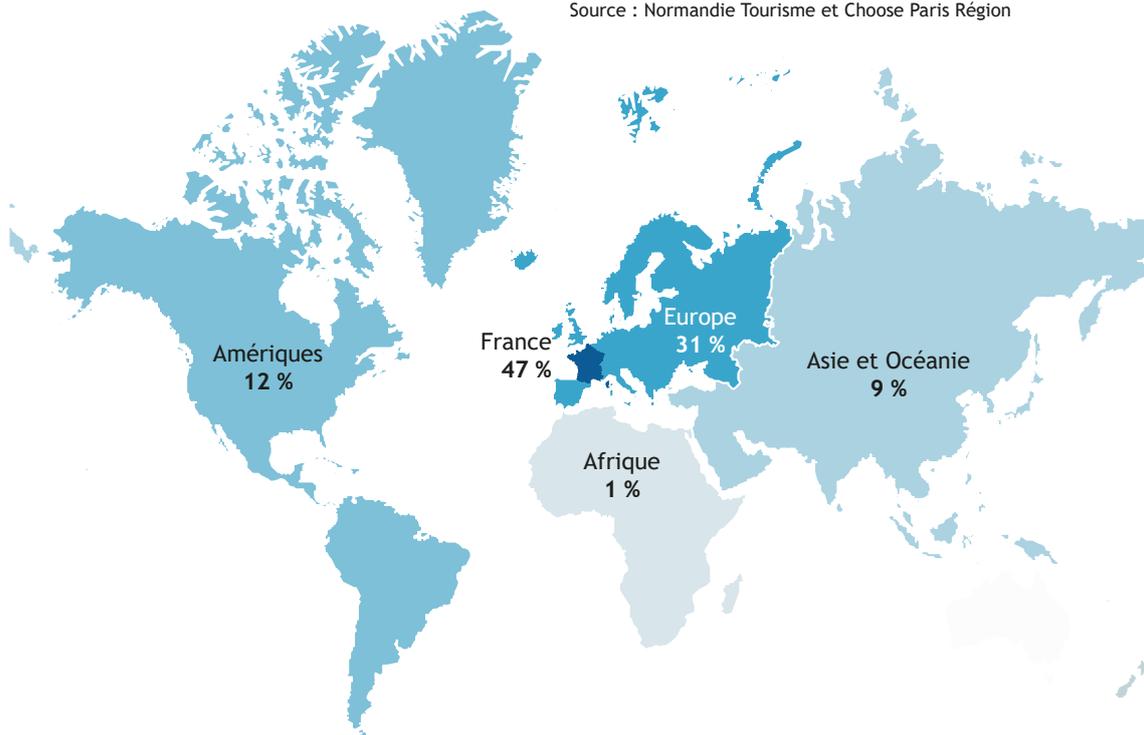
Les locations de meublés entre particuliers via les plateformes collaboratives type Airbnb occupent de plus en plus de parts sur le marché de l'hébergement touristique.

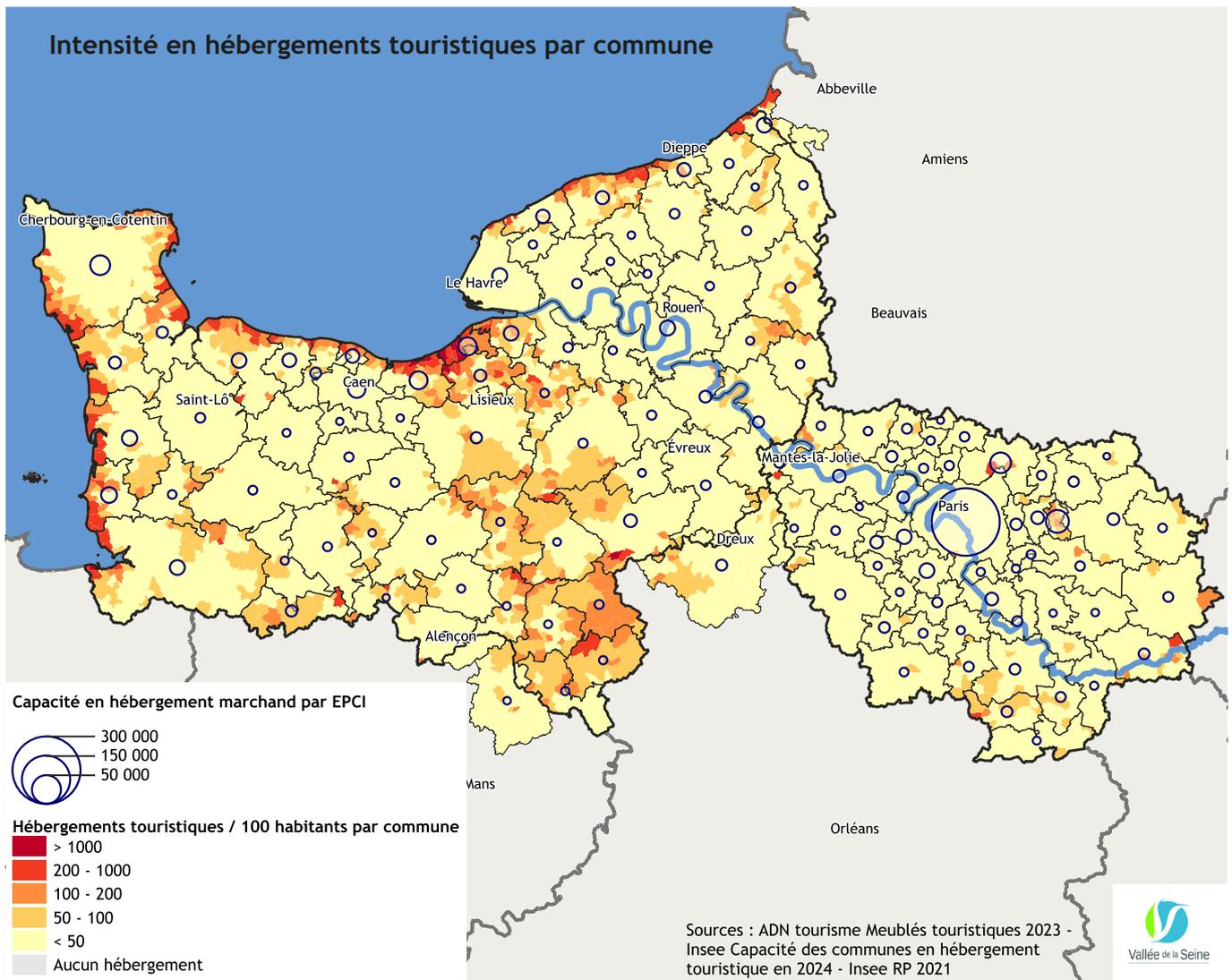
Sur les **30 millions** de réservations effectuées en 2023, 41 % ont été réalisées à Paris et près des $\frac{3}{4}$ en Île-de-France. Cela représente près de 20 % des locations de meublés entre particuliers en France. Entre 2018 et 2023, en Vallée de la Seine, le nombre de nuitées effectuées via les plateformes de location de particuliers à particuliers a **augmenté de 70 %**.

⁶ Voir définition page suivante.

Origine des nuitées touristiques dans l'hôtellerie en Vallée de la Seine en 2023

Source : Normandie Tourisme et Choose Paris Région





Note Méthodologique : l'intensité d'hébergement touristique est mesurée en estimant la capacité totale de lits touristiques par commune, rapportée à la population résidente, pour 1000 habitants. Pour les autres hébergements dont la capacité n'est pas connue, une pondération est appliquée correspondant à une capacité moyenne estimée par type d'hébergement comme suit : chambre d'hôtel (2), emplacement de camping (3), résidence secondaire (5). Méthodologie de l'Institut Paris Région.

Les résidences secondaires en Normandie⁷

Près des deux tiers des résidences secondaires normandes appartiennent à des propriétaires n'habitant pas la région. Cela représente la plus forte proportion observée dans les régions métropolitaines, équivalente à celle de la Corse. Permis par l'excellente connexion interrégionale, 44 % des résidences secondaires normandes sont détenues par des personnes dont la résidence principale est située en Île-de-France.

⁷ L'attractivité de la Normandie, entre influences francilienne et littorale, INSEE analyse Normandie n° 129, 02/10/2024.

2 - LE TOURISME D'ITINÉRANCE

La Vallée de la Seine bénéficie d'un fort potentiel en matière de tourisme d'itinérance grâce à une importante façade maritime, un axe fluvial majeur et de nombreux itinéraires cyclables nationaux et européens.

La croisière maritime

Si les ports de croisières maritimes sont normands, le spectre de la croisière maritime rayonne dans toute la Vallée de la Seine jusqu'à Paris.

À l'échelle de la façade normande, **près de 572 000 passagers de croisières maritimes** ont fait escale dans l'un des cinq ports de croisière normands en 2023. Ce nombre a augmenté de 19 % entre 2019 et 2023. 238 escales ont été recensées en 2023, dont 60 % au Havre, qui constitue le deuxième port de croisière français après Marseille.

Le tourisme fluvial

La Vallée de la Seine compte **30 escales fluviales réparties sur 21 communes**. Entre 2018 et 2023, le nombre de touches enregistrées aux escales a augmenté de 30 %, passant de 3 400 à 4 424 touches.

Les trois villes enregistrant plus de 500 touches en 2023 sont Rouen (897), Vernon (633) et Les Andelys (517).

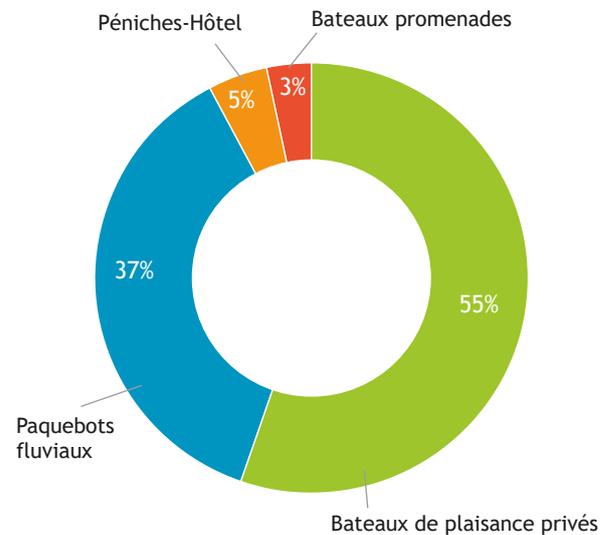
En 2023, **près de 17 000 passages⁸** ont été recensés aux écluses de la Vallée de la Seine, dont plus de la moitié concernent des bateaux de plaisance privés, et plus d'un tiers des paquebots fluviaux.

Si le tourisme fluvial n'a pas échappé à la crise touristique liée à l'épidémie de COVID-19, il retrouve progressivement son niveau d'avant crise avec même une progression, tous bateaux confondus, de plus de 7 % des passages entre 2018 et 2023.

En 2016, VNF et HAROPA ont adopté un schéma directeur pour le développement de la croisière fluviale avec hébergement sur l'axe Seine aval.

Répartition des passages fluviaux en Vallée de la Seine par type de bateau en 2023

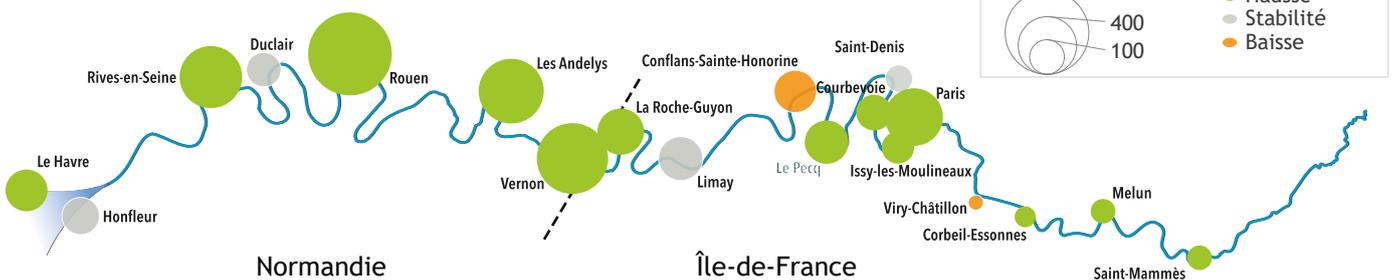
Source : Voies Navigables de France (VNF)



⁸ Nombre de passages recensés par VNF (Voies Navigables de France) aux écluses. Si un bateau passe deux écluses, il sera comptabilisé deux fois.

Le tourisme fluvial en Vallée de la Seine

Source : Voies Navigables de France (VNF)



Le tourisme à vélo

La Vallée de la Seine est un territoire propice au développement du tourisme à vélo. Elle se situe, en effet, au croisement de 11 véloroutes de rayonnement national, voire européen, pour un réseau d'une longueur totale de 2 713 km⁹.

D'après les dernières données disponibles, **86 % de ce réseau est achevé et ouvert au public (2 337 km)**. Le niveau de déploiement du réseau national et européen de véloroutes varie cependant grandement d'une région à l'autre. La Normandie présente un taux de réalisation bien supérieur à l'Île-de-France (respectivement 91 % du réseau réalisé contre 74 %).

En Vallée de la Seine, le réseau national et européen de véloroutes est aménagé à 44 % en site propre. Ces sites propres sont particulièrement propices au développement du tourisme à vélo. En séparant la circulation cycliste du trafic routier, ils offrent des conditions de déplacement sécurisées et adaptées à tout type de pratique et de niveau.

Le réseau national et européen de véloroutes constitue un atout majeur pour le développement du tourisme à vélo en Vallée de la Seine. En effet, **59 % des sites culturels et touristiques structurants du territoire interrégional se situent à 15 minutes ou moins à vélo d'une véloroute**.

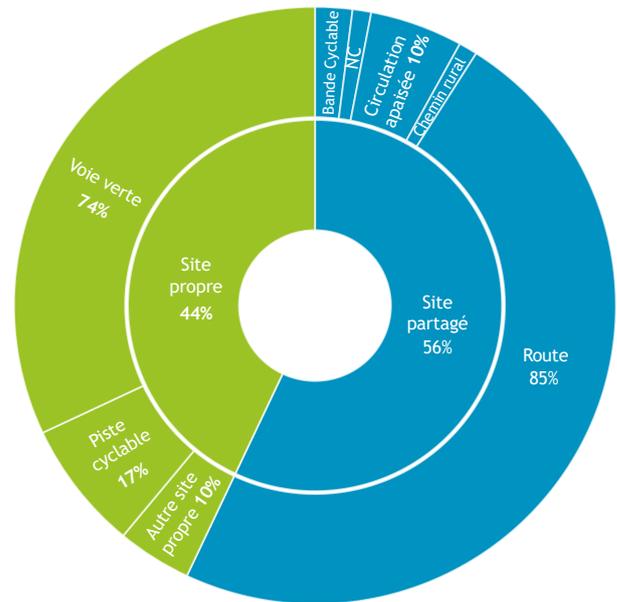
En Normandie, les retombées économiques des véloroutes¹⁰ sont estimées à 45,3 millions d'euros, soit en moyenne 28 300€ par kilomètre d'itinéraire et par an. Les touristes à vélo génèrent à eux-seuls 93 % de ces retombées économiques. Les retombées de la Vélomaritime sont évaluées à 35 200€ par kilomètre et par an tandis que celles de la Seine à vélo sont estimées à 46 100€.

⁹ Étude de la fréquentation et des retombées économiques des itinéraires cyclables en Normandie, Normandie Tourisme, 2024.

¹⁰ Ibid.

Modalités d'aménagement du réseau national et européen de véloroutes en Vallée de la Seine

Source : Vélo & Territoires, Vélodatamap 2024



Étude Seine à vélo amont de l'Institut Paris Région

Ces dernières années, les agences d'urbanisme ont réalisé plusieurs travaux relatifs au développement du cyclotourisme dans la Vallée de la Seine.

En 2023, l'Institut Paris Région a publié une étude sur le prolongement de la Seine à vélo à l'amont de Paris. Cette étude met en lumière le potentiel cyclable de la Seine amont, que ce soit pour les déplacements du quotidien ou pour les mobilités touristiques. Elle rappelle l'importance de structurer une gouvernance interterritoriale et interacteurs afin de passer du projet à l'action. Elle souligne enfin la nécessité d'élaborer des stratégies touristiques de promotion et de mise en valeur des aménités locales afin de créer une identité propre à cet itinéraire.

3 - LES EMPLOIS TOURISTIQUES

Une forte concentration des emplois touristiques nationaux

La Vallée de la Seine est un territoire moteur de l'activité touristique nationale. Le secteur du tourisme y concerne environ 510 000 emplois salariés privés¹¹, soit 8 % de l'emploi interrégional total. L'Île-de-France et la Normandie concentrent ainsi 34 % des emplois touristiques français alors qu'elle représente 30 % de l'emploi national total. Le poids des emplois touristiques dans l'emploi total est plus élevé en Île-de-France qu'en Normandie (9 % contre 6 %).

De fortes disparités locales révélant les spécificités des territoires

L'importance du secteur touristique pour les économies locales varie fortement d'un territoire à l'autre. Trois facteurs majeurs entrent en ligne de compte pour expliquer ces différences : l'attractivité touristique des territoires, leur taille et le degré de spécialisation des tissus économiques locaux.

En Île-de-France, si la Métropole du Grand Paris présente un volume important d'emplois touristiques, la Communauté d'agglomération Val d'Europe possède la plus forte proportion d'emplois touristiques au regard de l'emploi total, lié à la présence du complexe Disneyland Paris. En effet, plus d'un emploi sur 2 est lié au tourisme. En Normandie, le poids des activités touristiques est particulièrement fort sur le littoral, notamment dans le Calvados, dû à la présence de multiples stations balnéaires et d'un important tourisme de mémoire.

¹¹ Ce chiffre s'appuie sur une liste de 25 activités caractéristiques du tourisme préconisée par le groupe de travail des indicateurs du tourisme durable fédéré par ADN Tourisme. Les activités concernées sont indiquées dans l'étude « L'emploi salarié dans le tourisme en 2023 » de Normandie Tourisme, publiée en novembre 2024.

Un secteur d'activité dynamique et résilient

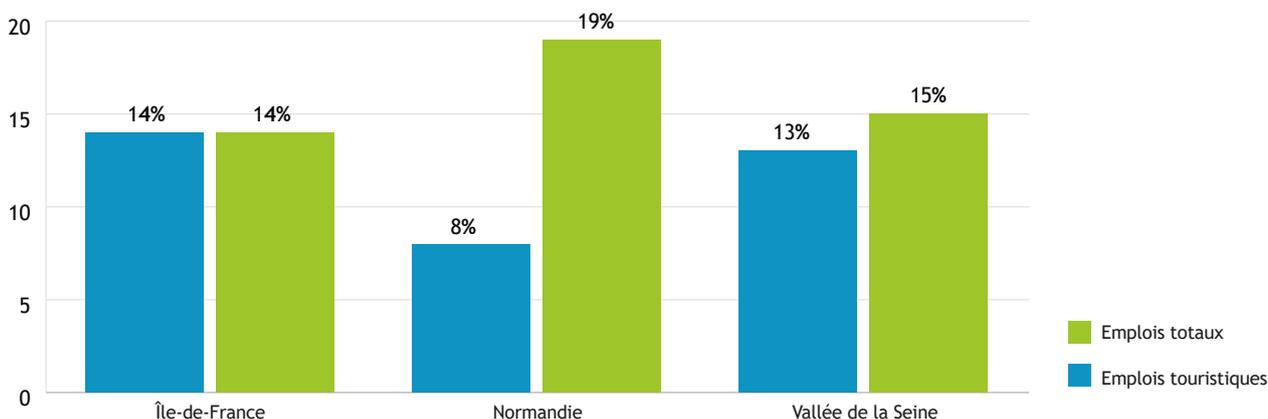
Entre 2015 et 2023, le secteur du tourisme a vu ses effectifs croître de près de 66 000 emplois en Vallée de la Seine. La croissance des emplois touristiques a été plus rapide que celle de l'emploi total sur la période considérée, respectivement + 15 % contre + 13 %. Cette hausse a été particulièrement importante en Normandie, où l'emploi touristique a progressé de 19 % contre 8 % pour l'ensemble des emplois.

Le secteur du tourisme a été lourdement impacté par la crise sanitaire avec une perte de près de 42 000 emplois entre 2019 et 2020, soit l'équivalent de presque 5 ans de croissance annuelle au rythme de la période 2015-2019.

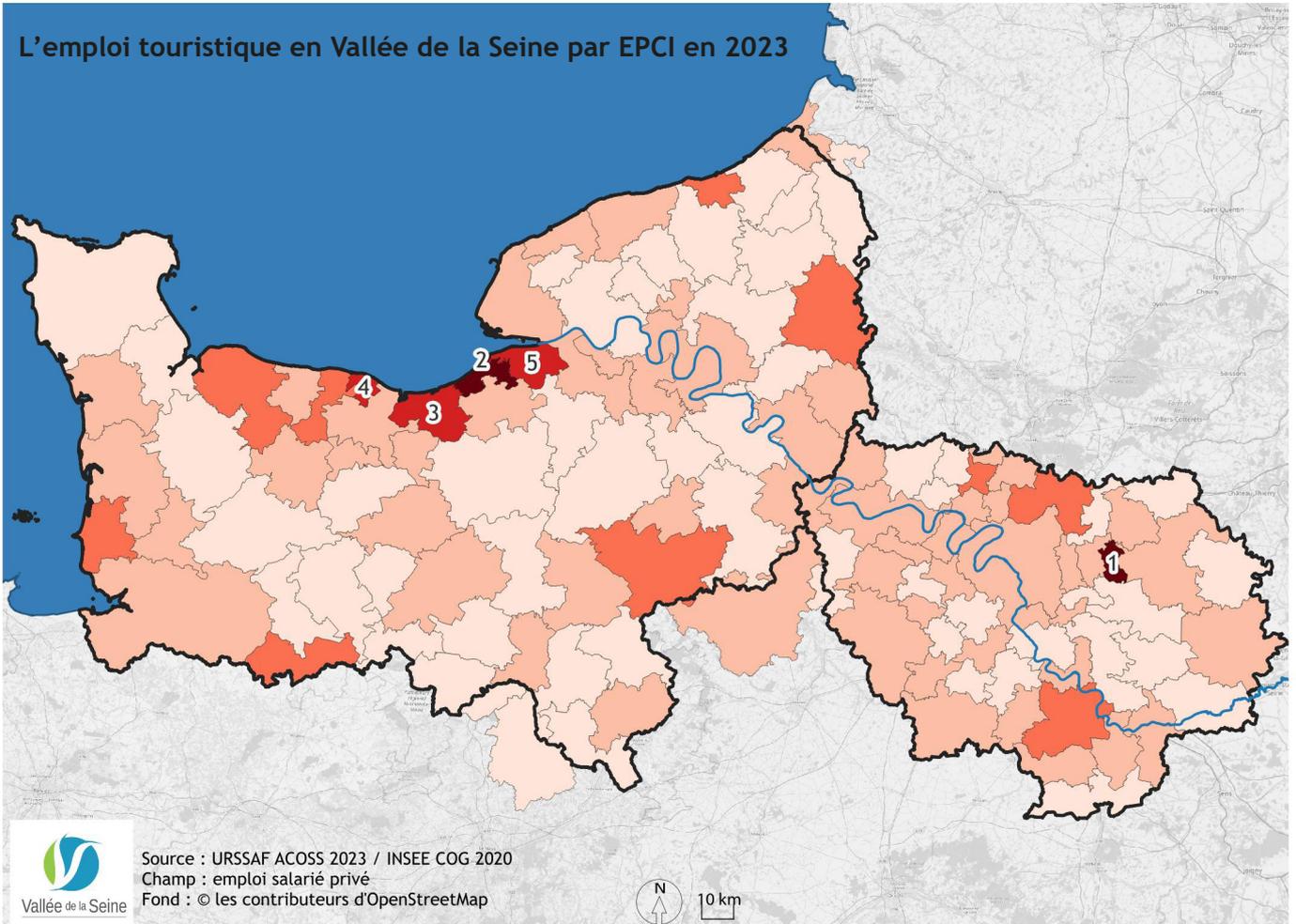
Dès 2021, le secteur du tourisme a repris sa marche en avant avec des taux de croissance bien supérieurs à ceux observés entre 2015 et 2019. Sur la période 2021-2023, les emplois touristiques ont ainsi augmenté de 5,2 % par an (+ 35 715 emplois) quand l'emploi total progressait uniquement de 2,4 % par an dans la Vallée de la Seine.

Évolution comparée des emplois totaux et des emplois touristiques entre 2015 et 2023 (en %)

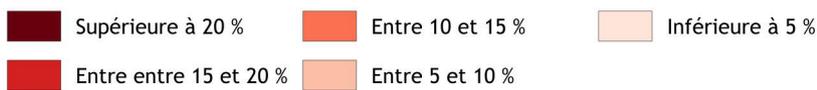
Source : URSSAF, ACOSS 2023



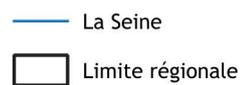
L'emploi touristique en Vallée de la Seine par EPCI en 2023



Part de l'emploi touristique



Contexte territorial



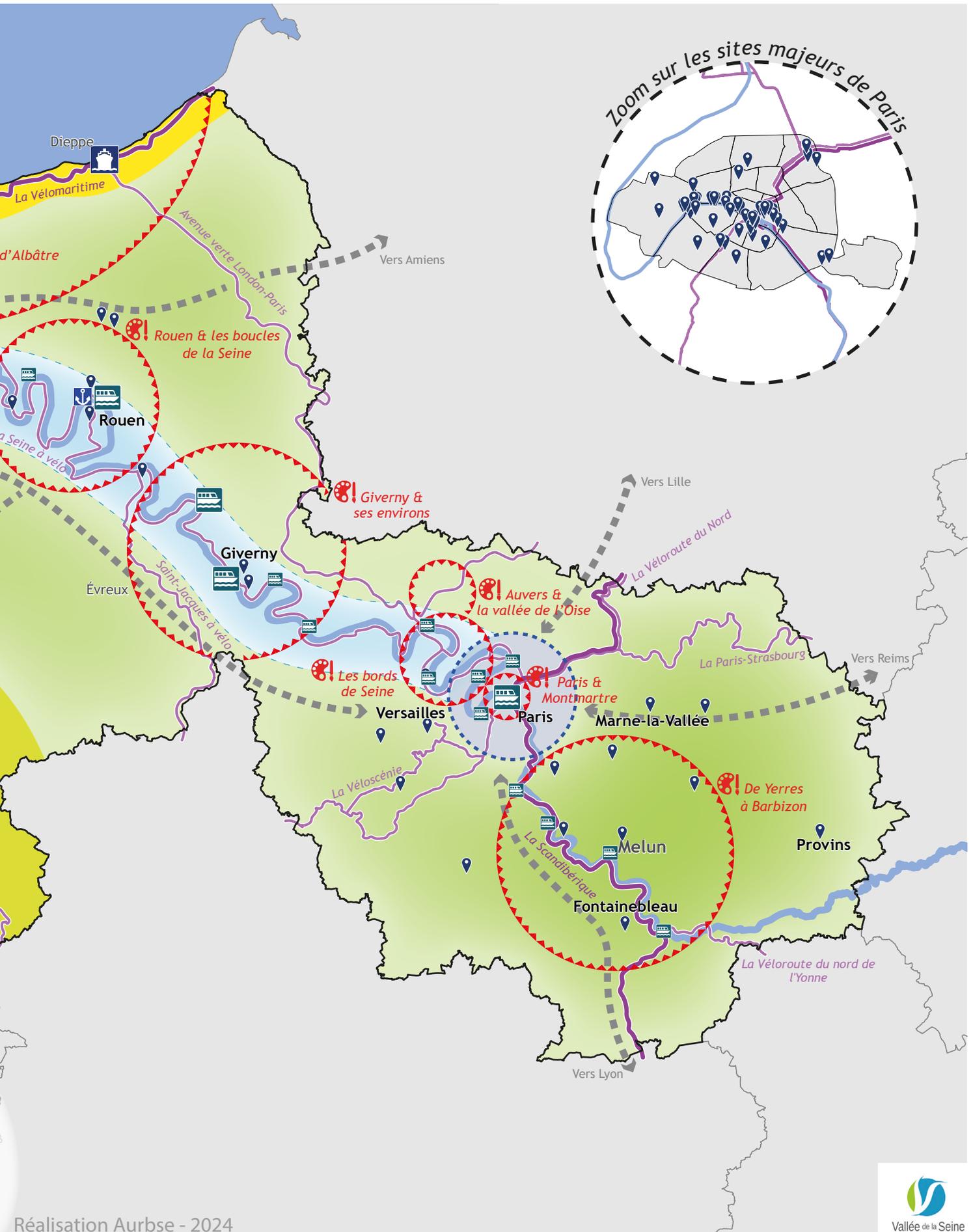
Les 5 EPCI présentant la plus forte part d'emplois touristiques

Numéro	EPCI	Emplois touristiques	% de l'emploi total
1	CA Val d'Europe Agglomération	22 869	54 %
2	CC Cœur Côte Fleurie	3 012	36 %
3	CC Normandie-Cabourg-Pays d'Auge	990	17 %
4	CC Cœur de Nacre	613	16 %
5	CC du Pays de Honfleur-Beuzeville	1 173	16 %

Source : URSSAF ACOSS 2023

Le tourisme en Vallée de la Seine





SYNTHÈSE ET ENJEUX

La Vallée de la Seine est une destination touristique de premier plan, tant au niveau national qu'international. Les pratiques touristiques itinérantes et l'impressionnisme constituent des traits d'union entre les deux régions, propices au renforcement d'une identité touristique « Vallée de la Seine ».

Les régions Normandie et Île-de-France possèdent en effet une riche histoire et un patrimoine culturel et naturel inestimable. Les monuments et attractions touristiques de la métropole parisienne, les stations balnéaires du littoral normand et l'accueil de grands événements comme les Jeux Olympiques et Paralympiques sont autant d'opportunités pour renforcer la dimension internationale de la destination Vallée de la Seine.

À l'heure où le dérèglement climatique implique de repenser nos pratiques et nos modes de vie, la Vallée de la Seine dispose de nombreux atouts pour se positionner à l'avant-garde d'un tourisme durable qui irrigue et respecte les spécificités de chaque territoire. Les nombreuses voies d'eau et véloroutes maillant le territoire interrégional sont propices à la décarbonation des mobilités touristiques vers et au sein des destinations, qu'il s'agisse de tourisme fluvestre¹² ou de tourisme à vélo. L'essor du tourisme à vélo implique néanmoins de structurer une offre d'équipements et de services adaptée aux besoins des cyclotouristes à proximité des véloroutes. L'arrière-pays rural de la Vallée de la Seine se prête, pour sa part, particulièrement bien à la recherche de calme et de reconnexion à la nature via le développement d'activités de plein air.

Face à l'ampleur des défis et des changements auxquels le secteur du tourisme est confronté, il apparaît aujourd'hui plus que jamais indispensable de renforcer le dialogue interrégional au service de la mise en œuvre de stratégies coordonnées et partagées, à l'instar du Contrat de Destination Impressionnisme. Le renforcement de cette stratégie commune pourrait se manifester par la mise en place d'outils mutualisés, à l'image d'une plateforme de réservation unique ou d'une offre tarifaire globale à l'échelle de la Vallée de la Seine. Il convient également de disposer d'outils de suivi adaptés et évolutifs afin d'affiner la connaissance du territoire interrégional et de ses dynamiques.

¹² Le tourisme fluvestre désigne l'ensemble des activités récréatives s'exerçant aux abords d'un fleuve (sports nautiques, course à pied, promenade, cyclotourisme, restauration, pêche, etc.).

Réalisé par la coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine :



Avec le soutien de :

